



Ministère de la Santé et de la Prévention
Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées
Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

Avis relatif à l'accès par la voie du détachement au corps des attachés d'administration de l'État pour les ministères chargés des affaires sociales en faveur des fonctionnaires en situation de handicap

En application de l'article 93 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, un accès par la voie du détachement au corps des attachés d'administration de l'Etat en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi est prévu au titre de l'année 2023.

Le nombre total de places offertes est fixé à 3.

Conditions d'accès

- avoir la qualité de fonctionnaire,
- appartenir à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) définies à l'article 93 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019,
- justifier au 1er janvier 2023 de quatre années au moins de services publics.

Modalités d'inscription

Les inscriptions seront ouvertes du **2 mars au 3 avril 2023**. Pour s'inscrire, les candidats devront constituer un dossier de candidature complété et signé (toutes les rubriques doivent être renseignées) accompagné des pièces justificatives suivantes :

- tout document justifiant du bénéfice de l'obligation d'emploi (Ex : RQTH, ...) ;
- un curriculum vitae.

Le dossier de candidature et ses pièces justificatives sont à transmettre :

- par la voie électronique à l'adresse suivante : gisele.tavares@sg.social.gouv.fr
- **et** par la voie postale en pli suivi ou en recommandé avec accusé de réception, au plus tard le **3 avril 2023** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ministère de la Santé et de la Prévention
Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées
Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion
Direction des ressources humaines
Département allocation des ressources, recrutement et politique de rémunération
Mission concours-Gisèle TAVARES
AAE 2023 (détachement BOE)
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Tout dossier posté hors délai ou incomplet ne pourra être pris en considération.

Le dossier de candidature et une fiche descriptive de poste sont téléchargeables sur le site internet des ministères chargés des affaires sociales à l'adresse suivante : <https://solidarites-sante.gouv.fr/article/acces-par-la-voie-du-detachement-a-un-corps-de-categorie-superieure>

Nature et déroulement de la sélection

Une commission effectuera une première sélection à partir des dossiers de candidature. Seuls seront convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus. Les auditions sont prévues à partir du mois de juin 2023.

La mission concours transmettra par mail aux candidats auditionnés la liste des candidats retenus.

Modalités de formation

Les candidats retenus devront suivre une formation dans l'un des cinq Instituts Régionaux d'Administration (IRA).